

GARANTIE DES PORTES DE LA SÉRIE ALUMINIUM

Upwardor® Inc. (« UDI ») garantit à compter de la date d'achat originale les modèles AL976, Solalite, et toutes les portes AL-SWD ainsi que tout équipement auxiliaire fabriqué par UDI (collectivement la « Série Aluminium ») comme ayant des matériaux libres de tout défaut, et ce, pendant une période de cinq (5) ans pour la protection de la finition de la porte contre la rouille, l'écaillage et le décollement et pendant un (1) an contre les défauts de matériaux ou de fabrication. En cas de défaut du matériel fabriqué par UDI ou de fabrication, UDI se chargera de réparer ou de remplacer la marchandise, ou de rembourser les sommes reçues, à son entière discrétion.

Pour présenter une réclamation en vertu de cette garantie, veuillez fournir un avis écrit à UDI avant l'échéance de la garantie décrivant le produit et le défaut, y joindre des photos et la preuve d'achat originale et envoyer le tout à l'adresse ci-dessous. UDI ne sera pas tenu responsable des frais d'expédition/de fret, des coûts de retrait, d'installation ou de peinture des matériaux défectueux, ni de portes dont les composants n'ont pas été entièrement fabriqués ou fournis par UDI, qui relèveront entièrement de la responsabilité de l'acheteur original. L'acheteur peut être prié de faire parvenir par port prépayé la section ou pièce défectueuse à UDI.

Les garanties ci-dessus s'étendent aux produits de la série Aluminium dans le cadre d'une utilisation normale, lorsque les panneaux (ou la porte) ont été installés et entretenus conformément aux instructions du fabricant. Elles ne s'appliquent pas à tout dommage ou toute détérioration causés par l'usure normale (y compris, sans exclure d'autres dégâts, des égratignures ou des endroits où la peinture s'est écaillée, conduisant à un aspect corrosif ou à la corrosion de la surface), l'usage abusif ou une mauvaise utilisation, réparation ou modification, l'omission de fournir un entretien raisonnable et nécessaire, une mauvaise installation ou manipulation (y compris le manque de hauteur libre, les applications commerciales ou applications particulières d'installation et autre), les cas de force majeure, les accidents, incendies, modifications et/ou ajouts à la porte, ou les conditions atmosphériques, y compris, sans exclure d'autres éléments, les parties soumises à une atmosphère excessivement saline, aux séquelles de l'exposition à des produits chimiques corrosifs, émanations, cendres, ciment, poussière, déchets d'animaux ou substances étrangères et les parties soumises au ruissellement d'eau ou au ruissellement de plomb, de cuivre, ou de solin métallique galvanisé. UDI ne sera pas responsable des défauts pouvant se produire dans les marchandises fabriquées de manière conforme aux spécifications, dessins et imprimés fournis par l'acheteur. Veuillez consulter le site Web de Upwardor (www.upwardor.com) pour vous tenir au courant des mises à jour apportées aux conditions de la présente garantie.

La présente garantie remplace toutes les autres conditions, garanties ou représentations. Il n'y a pas d'autres conditions, garanties ou représentations, écrites ou orales, expresses ou implicites, légales ou non légales, ni conditions, garanties, déclarations ou garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier.

Ce qui précède résume l'entière responsabilité de UDI pour les défauts dans les marchandises, y compris les défauts de conception, des matériaux, de fabrication ou autre. UDI ne doit en aucun cas être tenu responsable de sanctions ou de dommages-intérêts directs ou indirects, spéciaux, consécutifs ou liquidés, quelle qu'en soit la nature.

Nom de l'entreprise installatrice :

Adresse :

Date d'achat :

Upwardor Inc., 8025, ch. Lawson, Milton (Ontario) L9T 5C4, www.upwardor.com